

- 4 MARS 2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Service Courrier

L'an deux mil seize, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** .

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA Josette BESSE à Christine DEL PIE, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Pierre OSER à Marielle BANDELIER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 18 février	Jeudi 18 février	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Sophie GUYON est désignée.

**2016-02-16 Service Eau-Attribution du marché de travaux concernant la pose d'une canalisation de liaison entre les puits F1 et F2 de Faverois dans le cadre de la sécurisation et de l'augmentation de nos capacités de production d'eau potable**

*Rapporteur : Jean Claude TOURNIER*

*Vu l'avis favorable de la commission eau - assainissement concernant la programmation 2015 – 2020 au titre de notre schéma directeur en date du 21 avril 2015 et la délibération concomitante n°2015-02-22 du 2 juillet 2015,*

*Vu les procès-verbaux de la commission d'appel d'offres du 01 et 25 février 2016,*

Dans le cadre du schéma directeur d'eau potable et de sa programmation pluriannuelle 2015 – 2020, la commission eau – assainissement et le conseil communautaire ont acté en avril et juillet 2015 la poursuite de la sécurisation de la production d'eau potable et l'augmentation de nos capacités de production sur le secteur de Delle – Faverois afin de devenir autosuffisant sur le secteur de Beaucourt.

Une consultation a donc été lancée pour la réalisation des travaux concernant la pose d'une canalisation de liaison entre les puits F1 et F2 de Faverois. Ce marché est composé d'un lot unique et se compose des prestations principales suivantes :

- la fourniture et pose de 900 ml de canalisation fonte DN 150 et 200 (respectivement 695 ml et 215 ml)
- la fourniture et pose de 4 regards pour vidange ou ventouse
- la fourniture et pose de 900 ml de gaine DN 75 et 7 chambres de tirage pour les télécommunications et la télégestion
- la réalisation de 675 ml de surlargeur de tranchée pour pose du câble électrique d'alimentation de la station (posé par Erdf)
- la remise en état des voiries.

La commission d'appel d'offres réunie les 1 et 25 février dernier propose d'attribuer l'offre économiquement la plus avantageuse à l'entreprise STPI pour un montant de 102 382,00 € HT.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :**

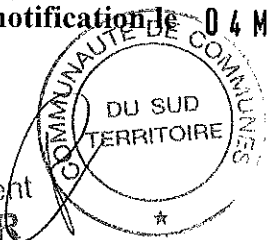
- **De valider l'attribution du marché ci-dessus présenté ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

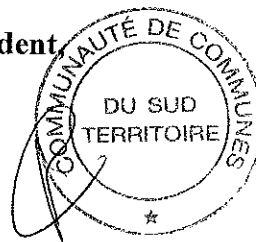
**Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le 04 MARS 2016  
Et publication ou notification le 04 MARS 2016**

Le Président,

Le Vice-Président  
**Pierre OSER**



**Le Président**



Le Vice-Président  
**Pierre OSER**

PRÉFECTURE DU  
TERRITOIRE DE BELFORT

- 4 MARS 2016

Service Courrier